

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **80 (1944)**

Heft 29

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

É D U C A T E U R

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Congrès de la Société pédagogique jurassienne : hommage à La Neuveville. — Programme général. — Appel du Comité central de S. P. J. — Jean-Jacques dans l'île. — Relations de la Société pédagogique jurassienne avec la Société pédagogique de la S. R. — L'Éducateur. — Glanure historique.

HOMMAGE A LA NEUVEVILLE

CHŒUR DE BIENVENUE

*Au bord d'un petit lac, se mirent les coteaux,
Les remparts et les tours de la cité paisible,
Où l'on vit en chantant d'une joie indicible,
Là-haut dans la forêt, auprès du Vieux-château.*

*Chantons le beau terroir qui fait notre bonheur.
Le raisin est doré, c'est le temps des vendanges ;
Des bons vins du pays, chantons tous les louanges.
Les peines sont finies, après les durs labeurs.*

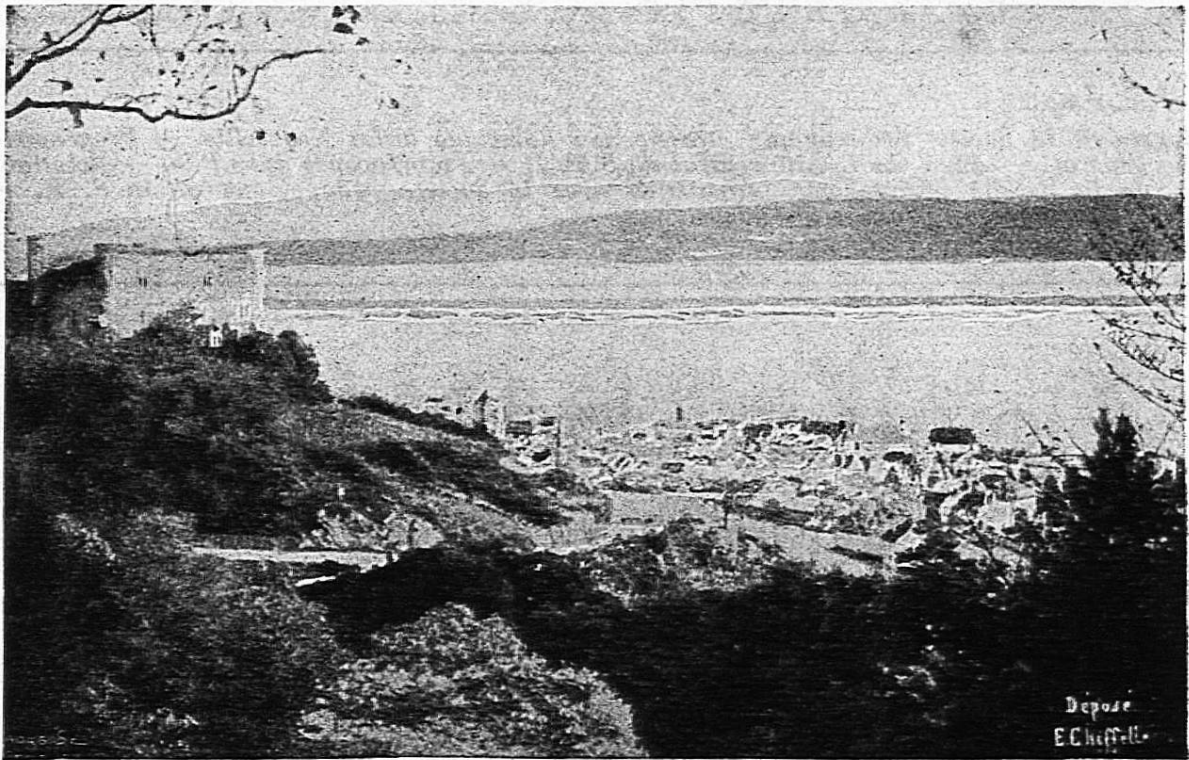
*Cité où l'on s'instruit, où l'on gagne son pain ;
Pays de nos amours au temps de la jeunesse,
Lieu de séjour béni, quand viendra la vieillesse,
A toi nos plus beaux chants, à toi tous nos refrains.*

*Accourez dans nos murs, gens du même pays ;
Notre ville est aussi votre belle patrie ;
Revenez en chantant ses beautés infinies.
Soyez les bienvenus ! Vous êtes nos amis.*

REFRAIN :

*Cité, chère à nos cœurs, garde toujours la foi.
Nous voulons te servir et te rester fidèles,
En chantant et musant, et travaillant pour toi.*

G. VOUMARD.



*S*amedi prochain, 26 août, la Société pédagogique jurassienne tiendra son congrès à La Neuveville; à cette occasion l'« Educateur » publie ce numéro spécial et souhaite que la manifestation de nos collègues jurassiens obtienne plein succès.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS S. P. R.

La séance aura lieu samedi 26 août à La Neuveville, Grande salle du château, à 15 h. (et non à 17 h. comme l'indiquait le Bulletin du 22 juillet).

PROGRAMME GÉNÉRAL DU CONGRÈS

Vendredi 25 août

17 h. 30 : Séance du Comité général et des présidents de sections à l'Hôtel du Lac.

Samedi 26 août

8 h. 45 : Distribution des cartes de fête dans le vestibule du Musée.

9 h. 15 : Assemblée générale de la S. P. J., Salle du Musée.

Tractanda :

1. Chœur de bienvenue.
2. Discours de bienvenue par M. Théodore Möckli, ancien inspecteur, membre d'honneur de la Société pédagogique romande.
3. Rapport d'activité du Comité central.
4. Rapport financier :
 - a) de la S. P. J.
 - b) Fonds du centenaire de l'École normale de Porrentruy.
5. Révision des statuts.
6. Elections :
 - a) Comité central.
 - b) Comité général.
 - c) Délégués jurassiens au Comité général de la S. P. R.
7. Discussion du rapport de M. Ed. Baumgartner, inspecteur à Bienne : *L'enseignement postscolaire*. Organisation et programme des classes générales et des classes rurales.
8. Développement de la partie documentaire de *l'Éducateur*. Rapporteur : M. A. Perrot.
9. Discussion des propositions éventuellement présentées :
 - a) par les sections ;
 - b) par les membres.
10. Imprévu.

13 h. 00 : Banquet à l'Hôtel du Faucon.

15 h. 00 : Assemblée des délégués de la S. P. R. au château du Schlossberg.

16 h. 00 : Visite de la ville et de l'exposition de tableaux scolaires suisses, édités par la Société suisse des instituteurs (Maison Ingold à Herzogenbuchsee). Salle du Progymnase.

20 h. 15 : Soirée théâtrale au château du Schlossberg. — Au programme : *Le Jeu de l'Amour et du Hasard*, de Marivaux ; par la *Compagnie du Conservatoire de Neuchâtel*. Direction : M. Samuel Puthod. — Soirée familière.

Dimanche 27 août

10 h. 54 : Excursion en bateau à l'Île de Saint-Pierre. Dîner à l'Hôtel de l'Île. — Clôture du Congrès.

CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE JURASSIENNE**Appel du Comité central de la S. P. J. aux Jurassiens ! Invitation aux délégués de la S. P. R.**

C'est à La Neuveville qu'aura lieu, le samedi 26 août prochain, le Congrès de la Société pédagogique jurassienne, groupement auquel se rattachent tous les membres du Jura de la Société des instituteurs bernois (S. I. B.). Chaque section de la S. I. B. forme une section de la S. P. J. et assume à son tour la responsabilité de constituer le Comité central de la S. P. J. et d'organiser le Congrès jurassien, après une période de quatre années d'activité.

Il y a exactement 32 ans, ce mois, que s'ouvrait à La Neuveville, le 17 août 1912, le dernier Congrès organisé par la section du district de La Neuveville, sous la présidence de M. Ed. Germiquet. Ajoutons encore que le dernier Congrès eut lieu en 1934 à Saint-Imier, celui de Moutier n'ayant pu avoir lieu par suite des événements. Le Congrès de cette année revêt donc une importance particulière pour le Jura et notre comité considère comme un grand honneur pour La Neuveville d'avoir à en assumer l'organisation et de recevoir le même jour dans nos murs, les délégués des cantons romands avec lesquels le Jura n'a cessé d'être en très bons termes d'amitié, bien que les Jurassiens n'aient pas toujours apporté la même contribution à l'édifice de la S. P. R. que leurs collègues de Neuchâtel, Vaud et Genève. Nous nous sentons de la même famille par des liens culturels, par notre manière de penser, d'aimer et de vivre, ce qui représente bien autre chose qu'un mariage de raison.

Les causes de ce désintéressement, qui est bien plus apparent que réel, ont été maintes fois évoquées au cours de nos séances et M. Th. Mœckli, notre vénérable membre d'honneur, en relève quelques-unes dans son article, qui montrent que la question n'est pas encore résolue. Dans l'histoire de nos relations, les Mœckli, Sautebin, J. Juillerat, Mertenat et d'autres, dont les noms méritent d'être relevés, sont comme le symbole des liens indéfectibles qui unissent le Jura à la Terre romande. S'il fallait d'autres preuves de notre fidélité, l'actuel Comité central de la S. P. R. que préside de manière si active notre collègue, M. le Dr Ch. Junod, nous la fournirait de manière non équivoque, par la volonté, la ténacité même qu'il déploie pour trouver une solution qui permettrait le développement très substantiel de la partie documentaire de l'*Educateur*.

C'est avec un très vif intérêt que le Comité central de la S. P. J. verrait la réalisation prochaine de cette idée, qui donnerait à l'*Educateur* un attrait nouveau et une valeur que le Jura saurait apprécier. Pour hâter la solution, il faut évidemment que les Jurassiens fassent également l'effort que cela comporte au point de vue financier, afin que les charges deviennent plus légères pour chacun.

Pour que le premier pas puisse se faire, et c'est bien toujours celui qui coûte le plus, le Jura doit donner son appui complet au Comité central de la S. P. R., par esprit de solidarité d'abord et dans l'intérêt

de ses membres. Ce serait un grand honneur pour notre section jurassienne si la solution pouvait être facilitée par les décisions qui seront prises le 26 août à La Neuveville.

Vous recevez ce jour un numéro de l'*Educateur*, qui sera suivi d'autres ces prochains mois, afin qu'il vous soit permis de prendre contact avec cet organe et que vous puissiez en apprécier la valeur et en connaître l'esprit. Ce n'est pas un concurrent à l'*Ecole bernoise*, qui reste le bulletin officiel et excellent que nous connaissons, de la grande famille des instituteurs bernois et que nous ne voudrions pas voir diminuer. Cependant, si nous sommes fiers de considérer notre Jura, comme une Terre romande, ayons aussi la fierté de posséder le lien de l'*Educateur* qui nous permet de rester en contact avec nos collègues de Suisse romande, pour la défense de notre intégrité culturelle.

C'est dans cet esprit que va s'ouvrir le Congrès de La Neuveville qui promet d'être une bonne journée de travail, pour le Jura, pour la S. P. R. et pour le Pays. Le Comité central jurassien s'apprête à recevoir également les délégués romands, convoqués en assemblée générale à la même date, au château du Schlossberg, à 15 heures. Outre les questions administratives, le Congrès discutera le rapport présenté par M. Ed. Baumgartner, inspecteur scolaire à Bienne, sur le sujet de l'enseignement postscolaire, son organisation et le programme des classes générales et celui des classes rurales. Ce sujet étant la suite logique des conclusions du Congrès de Genève, nous sommes certains qu'il suscitera de nombreuses et intéressantes discussions susceptibles d'intéresser également nos hôtes venus en délégation au bord de notre charmant lac jurassien.

La soirée théâtrale et récréative offerte aux congressistes et à laquelle nous convions chaleureusement tous nos hôtes, promet d'être un autre succès du Congrès. Le Comité central de la S. P. J. a mis beaucoup de soin à la préparation de cette journée; la tâche ne lui a pas été facilitée par les nombreuses défections des membres du comité d'organisation, qui ont été mobilisés depuis plusieurs semaines. Maintenant que le travail est près d'être achevé, nous n'avons plus qu'un vœu à formuler, c'est que nos efforts et nos peines n'aient pas été inutiles et que vous accouriez nombreux à La Neuveville, le 26 août. D'avance nous vous en remercions de tout cœur!

Le Comité central de la S. P. J.

Le Comité d'organisation.

ÉLOGE DE MA PETITE VILLE,

Il faut tout d'abord qu'elle soit vieille, de six siècles, pas moins. Qu'elle ait des tours d'où le chant des cloches s'envole un peu vers le bas, pour les hommes, beaucoup vers le ciel pour Dieu et pour nos morts. Afin de leur dire, à eux et à Lui, de ne pas nous oublier.

Il faut qu'elle ait des maisons anciennes et diverses de grandeur et de beauté tout comme les corps. Des façades claires, mais non hurlantes de couleurs, pour la raison que cela ne cadre pas avec le paysage, ni avec le gentil esprit romand. Je ne réclame pas uniquement



La rue du Marché et la Tour Rouge

la maison blanche aux volets verts de Jean-Jacques. Il y faut des variantes, mais sobres et de bon goût. Il est bon qu'il y ait quelques édifices publics, entretenus avec soin. Quelques maisons riches pour montrer qu'on peut, avec le sale argent, faire de belles choses. Des choses qui font marcher les affaires. Le métier des riches, c'est de faire marcher les affaires ; sinon ils sont de mauvais riches. Ces maisons, il faut qu'elles soient pleines de beaux meubles. Ce sont les bons ouvriers qui les fabriquent, ces bons ouvriers qui sont la noblesse du travail et, fiers de leurs doigts dont ils font tout ce qu'ils veulent, ce qui est à proprement parler une chose admirable. Ces belles maisons, elles abriteront des tableaux, des objets d'art. Richelieu et Mazarin, d'autres aussi assez intelligents,

comme vous le savez, les aimaient. Pour la raison encore que les artistes ont droit de vivre, et comment vivraient-ils sans les riches ? Pour ceci toujours que l'utile n'est pas tout et qu'à chacun il faut un peu ou beaucoup de superflu. « Le superflu, chose si nécessaire. »

Il y aura, dans cette petite ville, des archives et des souvenirs. Parce qu'en dépit des nigauds confits en leur sottise admiration du moderne, la chaîne du passé doit être solide. Je veux savoir comment l'on vivait il y a quatre cents ans et je suis tout aise de toucher de mes mains, dans le petit musée, la hallebarde de Jehan Cornilliat qui fut à Grandson, et de Nicolet Malegorge, qui fut à Morat. Cela me ravit aussi de savoir que Messieurs du Conseil revêtaient, les dimanches de communion, un bel habit noir et s'en allaient ainsi, le bas bien tendu sur un joli mollet et l'épée au côté. Une fine épée étroite de lame et à poignée d'argent ciselé. Il me plaît aussi de rappeler

que les garçons tiraient à l'arbalète sur la Place du Tempé et que les évolutions militaires se faisaient sur la plateforme de l'Hôtel de Ville. Qu'au pied de celle-ci se trouvait le tourniquet, dans lequel on mettait à virer les gens trop allangués, auxquels les enfants lançaient pommes pourries, trognons de choux et autres munitions de hasard. Et encore, qu'il y avait la cruche d'infamie, dont on chargeait l'épaule des commères médisantes, qui la devaient porter de l'une à l'autre fontaine, sous les huées des galapiats.

Je suis bien aise que l'abbé David Juillerat, pour l'Abbaye de Bellelay, ait bâti en 1631 la maison ample, commode et belle, qui est aujourd'hui celle de Messieurs de Berne. Bien heureux, quand j'y fais la vendange, de retrouver là le fantôme des bons moines, frère Athanase, frère Trasibule, frère Timoléon, si contents de leur vivant de quitter la cellule étroite pour venir sur les bords riants du lac fouler le raisin et faire vin nouveau. Puis au printemps, de le monter à grand renfort de hue et de dia et de coups d'épaule, par les chemins de l'Evêché, jusqu'en l'abbaye. *Bonum vinum laetificat cor hominum.*

Il est bon tout autant que cette petite ville ait un alentour d'une grâce parfaite : des ondulations de la terre qui se met au soleil le plus qu'elle peut ; des sols divers que le vigneron connaît bien et qu'il t'expliquera si tu gagnes sa confiance et s'il s'aperçoit que tu ne prétends pas, avec lui, jouer au malin. Que cette terre s'arrête au rocher, tout net, il n'y a point de mal, puisque ces roches droites crient halte au soleil et renvoient aux ceps, comme une gifle magistrale, la chaleur qui fait le vin bon.

Et la cascade ; il fallait, dans le paysage, cette parenthèse romantique. Quand les jeunes garçons lisaient encore, au temps où Jules Verne, Gustave Aimard, le capitaine Mayne-Reid, le Robinson de la Tène, tenaient place dans l'imagination des gosses ; la Cascade en a-t-elle vu, des Indiens sur le sentier de la guerre, des ruses de Sioux et des feux de camp où le calumet prenait la forme d'un infect bois à fumer. N'est-ce pas là aussi que les premières fleurs du printemps sont les plus belles, là et dans la Combe. Là qu'il fait bon écouter le bourdonnement des premières abeilles, goûter le tendre soleil d'avril échauffant la roche abritée de la bise ? Les creux d'ombre, le petit bassin au pied de la chute, les truites rapides, un éclair qui s'éteint sous les pierres moussues. Tiens, remonte le sentier, en remâchant tes souvenirs de jeunesse. Te voilà au pied du château. Devant toi, ton pays. Des toits qui fument : humbles vies, humbles besognes domestiques ; la ménagère qui trempe la soupe ; les rumeurs du nid qui montent jusqu'à toi. La verte douceur de la plaine, vers la Thièle ; les collines au sud, ce beau Seeland, et tout au fond les grandes Alpes blanches. Tu es chez toi, c'est à toi. Regarde, prends, saisis ce paysage tout en finesse. Vois combien les choses ont été bien voulues, et bien faites : juste la place qu'il fallait, pour une cité ni trop grande, ni trop petite. Ainsi tu l'embrasses d'un coup d'œil, ses rues, ses jardins, ses vignes. Tout ton univers est là ; tu as sous les yeux le présent et le passé ; tu te souviens des gens, des choses ; nul dans ce petit

rond ne t'est inconnu ou indifférent. Tu prolonges en arrière ton pauvre petit « moi » ; te voilà agrandi, allongé, élargi. Tu remontes à ta prime enfance ; tu revois ton père et ta mère, comme vivants, dans cette cité qui fut le cadre de leur vie. Tu passes encore plus outre, toujours en arrière et, se lèvent alors d'autres figures, celles qu'on cherche en la poussière de l'histoire, celles qui ont fait la cité, qui l'ont maintenue, qui se sont couchées, l'œuvre accomplie, dans la terre qui nous reprend tous. Détourne-toi, maintenant ; élève les yeux vers le château, tache grise au bord de la forêt. Tu l'aimes ce château, sachant qu'il ne recèle aucun souvenir de torture ni d'oubliettes, et qu'il fut le symbole seulement d'une autorité bienveillante et quasi paternelle. Tu sais de plus qu'il ne fut guère habité, étant d'accès difficile, et que l'homme de confiance de l'Evêque résidait au Faubourg ou dans la ville. Tu te rappelles qu'on le ranima, ce castel, il y a quelques années, et tu évoques les fêtes dans le parc, l'activité joyeuse pour que tout fût prêt et que la nuit d'été se passât gaiement, aux sons des chants et de la musique.

Dans cette petite ville, on a tout sous la main : deux pas et te voilà où tu désires être. Pense aux habitants des villes tentaculaires : le temps qu'ils passent à gagner le lieu de leur travail, les heures gaspillées en métro, en tram, en bus. Pense qu'il y en a à Londres, à Paris, à New-York, qui chaque jour font des cinquante, des soixante et jusqu'à quatre-vingt kilomètres pour aller à leurs affaires et revenir chez eux. Et toi, heureux coquin, en deux minutes, en trois, en dix au grand plus, te voilà à l'église, à la gare, à la poste, et même à la pinte. Prends bien garde à cela, afin que tu l'apprécies.

Il y faut, dans cette ville, la chanson des métiers : mitrons boulangéant la blanche farine, et te livrant tout frais, tout croquants, tout dorés, les pains mollets et les croissants. Pâtisseries gardant par devers eux les secrets de belle rôtisserie, et confectionnant, pour ta bouche, gros gourmand, la galantine, le vol-au-vent, le pâté congrument truffé, enrobé de gelée délectable, le vacherin, les tartes et les gaufres, toutes choses propres à te mettre au bec l'eau de la convoitise. Bouchers dépiautant, dépeçant, découpant gigots, aloyaux, cuvar, filet, préparant saucisses, atriaux, boudins, avec toutes les herbes de la Saint-Jean ; dosant d'une main légère poivre, sel et autres épices, et te livrant ces denrées juteuses, fondantes, onctueuses, qui font s'épanouir les esprits vitaux et transforment les laborieuses digestions en une euphorie béate et profitable.

Il y faut maréchaux faisant grande flambée, ferrant le cheval qui tend le pied, tout drôle d'être sur trois jambes ; cerclant des roues dont le bois brûle et fait fuser les flammes, à la grande joie des gosses. Tonneliers frappant la panse sonore des tonneaux, rafistolant les gerles, guérissant de la vieillesse un cuveau à lessive. Maçons maçonnant des murs, au fil à plomb, pour voir si c'est droit ou si tout va de guingois. Gypseurs gâchant le plâtre, peintres broyant les couleurs, cordonniers corroyant le cuir et rendant l'éclat du neuf à nos vieux « ribouis ». Pintiers faisant, de vin honnête, honnête mesure. Coiffeur frisant, ondu-

lant, barbifiant, faisant plus beaux les beaux et moins laids les vilains. Médecins portant de toutes parts leur science et leurs encouragements. Sage-femme bien aidant au travail de gésine et recueillant les premiers piailllements d'un nouveau citoyen du monde. (On entre, on crie, voilà la vie ; on crie, on sort, et c'est la mort.) Grimauds d'école, depuis ceux de l'enfantine, qu'il faut moucher, torcher, couvrir presque, aux savants des hautes classes, qui vont jusqu'à savoir la date de la bataille de Sempach et que Molière, en français, signifie autre chose encore qu'un soulier bas. Garnements courant dans les venelles, écrivant sur les murs : ... pour celui qui le lira. Jouant à la balle, aux billes, aux voleurs, à tape-cul, au hockey sur terre, avec des bâtons recourbés par la nature ou artistement travaillés. Tirant les sonnettes, épouvantant les chats, agaçant les chiens, traversant la rue devant les autos, bonne occasion de vérifier les freins.

Il y faut bons bourgeois bien réglés, exacts aux affaires comme à l'heure du cercle, et farauds dans leurs habits du dimanche, respectables devant Dieu et devant les hommes. Ayant bibliothèque pour l'esprit et, pour le palais, dans les profondeurs de la cave, autre collection non moins judicieusement choisie. Vignolans qui s'en reviennent le soir, la hotte au dos, bel appétit au ventre, ayant fait leur besogne de brave homme et, selon la saison, taillé, fossoyé, râclé, sulfaté ; brûlés de soleil et de grand air, et qui n'auront besoin, pour dormir ni de somnifère, ni de véronal, ni d'antalgine.

Il y faut encore, dans cette bonne ville, des sociétés. Pour la raison qu'il n'y a rien de plus beau que d'être membre passif de cent et un groupements et que cela épanouit le sens de la sociabilité qui est en vous. Chant, musique, gymnastique, sports, quilles, fusil, pistolet, si j'en oublie, pardonnez-moi. A tout cela, il faut des comités et, comme dit mon ami Edouard, ce serait bien malheureux si l'on ne parvenait pas à être président de quelque chose. Il faut des concerts, que donnent ces sociétés ; un beau programme, où tous les talents se puissent donner libre cours. Des as, on en a aussi ; ils ne s'appellent ni Maurice Chevalier ni Mistinguett. Ils font moins de bruit, et n'exigent pas leur nom sur l'affiche en lettres de trois pieds. Ils y vont franc jeu, pour leur plaisir et pour le nôtre. Tant il y en a, de ces soirées, concerts et conférences, que la semaine n'y suffit plus, et qu'il y faudra des jours de rallonge. Tout cela c'est de la vie, de l'entrain, qui stimule, aiguillonne, active les échanges. Les gens des grandes villes s'imaginent vivre plus que nous, pour la raison naïve qu'ils sont au milieu d'un plus grand bruit. Ils nous prennent en pitié parce qu'il passe, dans leurs rues, mille et trois autos à l'heure. Les pauvres... Que nous vient-il de bon de la grand'ville ? De la sagesse ? Flûte. Du bonheur ? Parlons-en. Et les clochards, et les taudis, et les gosses qui n'ont jamais vu une forêt, un bout de lac, une prairie en fleurs, un verger plein de pommes, des ceps garnis de raisins. Pour moi, je me persuade que mon petit bonheur est enclos dans ma petite ville, et je ne demande pas mieux que de vous en avoir convaincus.

A. Grosjean, prof.

JEAN-JACQUES DANS L'ÎLE

Lorsque Jean-Jacques, en septembre 1765, met le pied sur l'île de Saint-Pierre, une volée de cailloux, pieuse grêle, vient de le chasser de son refuge ; il n'aime pas Dieu, paraît-il, dans les règles, et il prie à contre-temps. Ceux qui ont résolu de l'exclure de partout et de lui rendre la terre inhabitable ne se doutent pas qu'ils l'aident, qu'ils le contraignent à s'accomplir. Tout se passe comme si Jean-Jacques avait été pris au mot. Il a dit à Dieu un jour avec larmes qu'il voulait l'aimer par-dessus toutes choses. En foi de quoi, une à une, ces choses auxquelles il tient encore en faisant mine de n'y plus tenir, lui seront lentement retirées.

* * *

Le voici proscrit de nouveau. De France, de Genève, d'Yverdon, de Môtiers. Cette île au milieu du lac, comme elle lui faisait envie ! Comme il y serait bien ! Ces Messieurs de Berne — Leurs Excellences — qui ont juridiction sur cet arpent lacustre ne voudront-ils pas fermer les yeux, consentir qu'il se tienne là, muet ? Inutile de les imaginer pleins de fureur et de haine ; ils ont souci seulement, de n'avoir pas d'histoires. Ce Rousseau est extrêmement mal vu de personnages considérables, à Genève aussi bien qu'en France. Il remet en question quantité de sujets délicats. On cite de lui des phrases inadmissibles sur le luxe, sur les oisifs, sur le riche « qui tient la loi dans sa bourse », sur les « honnêtes gens » qui « autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim ». Ce trouble-fête, par surcroît, scandalise sur la religion non seulement la Vénérable Classe et le Consistoire de Genève, mais M. de Voltaire lui-même qui l'a déclaré « impie ».

Leurs Excellences n'ont pas la moindre idée de l'homme qu'il est, ce pèlerin qui leur arrive pour la seconde fois, indésirable, et demande à se blottir dans un coin de leurs terres, dans cette île exigüe qui lui plaît justement parce qu'elle ressemble à une prison sur un écueil. Il a fait pas mal de chemin, dans un certain royaume secret, depuis 1762. Un goût qu'il avait déjà s'est beaucoup développé en lui : le goût des limites, de l'espace circonscrit, du blocus, de la barrière et du barrage, de tout ce qui l'enserme à la fois et le protège, le cloue sur place, l'exhorte expressément à se rassembler en lui-même. Il connaît sa faiblesse et sait qu'il a besoin pour éviter la dispersion d'une convocation péremptoire. Fini le temps où des « ruisseaux de lave ardente » coulaient dans ses veines. La forêt de Montmorency, Julie, Sophie ! Dix ans bientôt auront passé. Sophie n'est plus désormais qu'un souvenir oblitéré par la distance. Voilà trois ans, un retour de flamme a fait jaillir de lui ce mystérieux « Pygmalion », comme un cri sous une brûlure. Interrogation dernière, en même temps qu'adieu. Le pas est gagné ; Jean-Jacques est sorti pour toujours du sombre pays des séismes et des cyclones.

Ces mots que Maurice de Guérin mettra sur les lèvres du Centaure, Jean-Jacques pourrait les prononcer : « La vie étrangère qui m'avait

pénétré durant le jour se détache de moi goutte à goutte ». Les choses qu'il avait à dire, il les a dites ; les livres qu'il avait décidé d'écrire, sont écrits : témoignages, dépositions, ou testaments. Il s'était senti commandé pour une parole qu'il lui fallait à tout prix proférer. C'est fait. « Retranché de la société humaine », je ne puis « plus rien faire ici-bas d'utile ». Il a terminé son temps de service. Les circonstances et l'ordonnance particulière de son destin le réduisent dorénavant à un état de nullité. Le prochain s'est chargé de lui signifier son congé. Ah ! qu'on veuille, dans cette retraite, lui permettre de subsister sans aucun bruit, d'attendre la mort. Un lac — cette eau fidèle, non pas morte mais permanente, offerte au vent de l'Esprit, limpide comme un regard pur, comme une invitation à la transparence, immobile assez pour que le ciel s'y reflète, pour être, sans même que nos yeux se lèvent, autour de nous, de toutes parts, comme une proposition redoublée, inlassable, de l'infini — un lac, et le silence, et la solitude. « Dans la plus profonde solitude, votre cœur vous dit que vous n'êtes pas seule. » Jean-Jacques écrivait cette phrase, en 1758, pour Sophie d'Houdetot, qui ne l'a jamais lue. C'est le moment de vérifier, pour tout de bon, cet aphorisme.

Jadis, il cherchait Dieu sur les genêts et les bruyères. Son cœur éclatait dans le soleil ; il écartait les bras : « O Grand Etre ! Grand Etre ! » Périlleuses, ces extases méridiennes ; un démon vole et lâche sa flèche au sein du rayon vertical. Il ne cherche plus à surprendre « les rêves de Cybèle endormie » ; la fièvre enivrée de « *Tintern Abbey* » n'est pas non plus la sienne. « Sur la grève, dans quelque asile caché », ou bien étendu « tout de son long » dans la barque, « les yeux tournés vers le ciel », il écoute. Il n'a rien d'autre à faire que d'être là, substantiellement, mêlé à ces choses créées qui n'ont pas le pouvoir du refus, qui sont telles que les veut le Maître, et qui prient rien qu'en existant. Et lui aussi il prie, il adhère, sans aucune pensée précise, sans aucune demande, dans le sentiment simple et solennel de la créature qui désire seulement abolir en elle toute opacité, se faire entièrement lisible. Il s'apporte, il s'abandonne ; il épouse la présence ; non pas « léthargie » mais ostension, mais remise de soi. C'est l'âme « oublieuse de sa propre maison », dont il est parlé dans le Psaume 44. Et Jean-Jacques connaît tous les Psaumes.

Dans le siècle, dans le glissement de la vie quotidienne, on est toujours, dit-il, « en avant ou en arrière de soi » ; « recueilli » aujourd'hui, « solitaire », uni à la nécessité, les sens confondus avec l'entendement, occupé à une seule chose, qui est de coïncider avec l'Etre, il atteint à cette expérience du continu, à ce *présent* inaccessible dont « les impressions sensuelles et terrestres viennent sans cesse nous distraire » ; il opère ce miracle, il obtient ce triomphe de subjuguier enfin l'instant, cette issue furtive, perpétuellement praticable, de la durée vers l'éternel. Narcissisme ? Oh non ! Ce n'est point sa différence qu'il chérit et qu'il caresse ; sous le « Je » médiocre et trompeur, c'est le « Moi » profond qui se récupère et se possède ; sous l'individu, la personne ; le fonds commun ; ce quelqu'un qui n'a d'existence que sous la forme d'une réponse et d'un Oui, cette réalité la seule vraie de

nous-même : l'aptitude à Dieu, l'assentiment essentiel ; il se constitue dans l'acte élémentaire de la respiration, de la restitution du souffle au Souffle qui a fait l'homme.

* * *

Un mois ne s'est pas écoulé que déjà Leurs Excellences ont signé l'ordre d'expulsion. Jean-Jacques a maintenant devant lui la part la plus rude de sa carrière humaine. L'heure sonne des dernières épreuves, et de la torture. L'île de Saint-Pierre, halte en passant ; de quoi se pourvoir d'un peu de force ; « eau du torrent », dont le voyageur boit en route ; « *de torrente in via bibet* » (Ps. 109).

Je me souviens de ce jour d'été, à jamais inscrit en moi-même, où j'ai parcouru l'île de Saint-Pierre pour la première fois. Nous qui laissons notre âme ouverte à tant de rêves et de désirs, ah ! certes il y a pour elle des guides plus sûrs que Jean-Jacques. Mais il n'est jamais défendu de prendre tel sentier plutôt que tel autre, pourvu qu'il monte lui aussi. Montante, l'île de Saint-Pierre ? Regardez-la bien de la rive. Elle part d'ouest en est, à fleur d'eau d'abord, elle se soulève, elle monte, elle s'achève, tout au bout, par cette terrasse abrupte où il n'y a plus rien devant nous que le ciel.

Henri Guillemin.

RELATIONS DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE JURASSIENNE avec LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Placés à la frontière des langues, exposés aux infiltrations alémaniques, nous voulons être un boulevard modeste, mais vivant, de la Suisse romande. Plus le Jura bernois sera vivant, plus il cultivera son entité et sa langue, dans toutes les couches de la population, plus il donnera aussi de vitalité à ce canton qui, par sa double composition, représente ma petite Suisse.

Maurice Möckli.

La Société pédagogique de la Suisse romande, fondée en 1865, comprenait six sections cantonales. Elle comptait, en 1895, 1337 membres. La cotisation annuelle de fr. 5.— donnait droit à l'abonnement à « l'Éducateur ». La société était dirigée par un Comité de cinq membres et un Comité central composé des délégués des cantons, à raison de un délégué par cent sociétaires.

La Société pédagogique du Jura bernois, constituée aussi en 1865, était l'une des six sections de la Société pédagogique romande, présidée alors par le professeur d'histoire, Alexandre Daguët, de Fribourg. Elle comptait alors 174 membres, et 445 en 1895. Ces membres se répartissaient en sept sections correspondant aux sept districts de langue française du Jura, Bienne y compris. Régulièrement, la Société pédagogique jurassienne fut appelée, comme les sections cantonales sœurs, à diriger la Romande. Avant de transmettre ses pouvoirs, elle organisait le Congrès romand. Ainsi le Comité directeur jurassien présida le Congrès

de Saint-Imier en 1874, celui de Porrentruy en 1886, celui de Bienne en 1898, celui de Saint-Imier en 1910 et en dernier lieu, celui de Porrentruy en 1928.

A part les sections cantonales de la Société pédagogique romande, il existe quantité d'autres associations cantonales ou fédérales dont font partie un certain nombre d'institutrices et d'instituteurs romands : Société fédérale des maîtres de gymnastique, Union des maîtres de dessin, Société suisse des maîtres de travaux manuels, Société des maîtres de gymnase, etc., etc. On ne peut recommander au corps enseignant de se rattacher à toutes ces sociétés. « Mais si l'instituteur se sent attiré par une association qui poursuit un but spécial, conforme à ses goûts et à ses aspirations, il faut absolument qu'il se rattache, en outre, à un groupe plus important, comme la Société pédagogique romande, qui poursuit un but général. Par là, il étend non seulement son horizon et s'habitue à considérer les intérêts généraux de l'instruction publique en Suisse, mais il contribue, lui aussi, à maintenir dans notre pays, divisé au point de vue des langues, la légitime influence de la pédagogie romande dans les conseils de la nation et dans l'esprit de nos collègues allemands et italiens. » Nous tenions à rappeler d'emblée ces paroles de Henri Gobat, correspondant jurassien de « l'Éducateur », à l'adresse de ses collègues de Suisse romande et surtout de ceux du Jura bernois.

Notre propos est de montrer les rapports entretenus par le corps enseignant du Jura avec l'organisation centrale romande. De montrer aussi la nécessité d'une liaison étroite avec les collègues des cantons de langue française. Au début de la période jurassienne, le Comité directeur avait fait appel à la bonne volonté et aux intérêts primordiaux des instituteurs en ces termes : « Comme par le passé, tous nos efforts tendront à faire de l'Éducateur une tribune largement ouverte à toutes les idées justes et généreuses, à toutes les communications intéressantes et propres à servir la noble cause de l'éducation, à toutes les discussions courtoises, mais exemptes de toute attaque personnelle et de tout esprit de polémique malsaine et de dénigrement... Nous ne ménagerons ni peines ni sacrifices pour remplir aussi consciencieusement que possible le mandat dont vous nous avez honorés : mais pour cela nous avons besoin de tous nos amis, c'est-à-dire de tous les membres du corps enseignant qu'enflamme encore l'honneur de la Suisse romande, soit comme collaborateurs au journal, soit comme abonnés, et c'est en gardant le ferme espoir que les uns et les autres voudront bien contribuer, dans la mesure de leurs forces et de leur bonne volonté, à la prospérité future de notre chère association, que nous vous présentons nos bien cordiales salutations. »

Et dans le numéro suivant de « l'Éducateur », le correspondant jurassien attiré ajoutait : « C'est par l'union des membres du corps enseignant que leur situation, financière et morale, s'est améliorée depuis une trentaine d'années. Il nous semble entendre encore l'enthousiasme de notre maître d'école revenant du premier Congrès de Fribourg en 1866. Il nous racontait, à nous gamins d'une douzaine d'années,

les beaux moments qu'il avait passés en compagnie de ses collègues. Il nous parlait surtout de ses espérances... A côté des intérêts généraux romands qui tiennent exclusivement à la conservation et au développement de notre belle langue française, nous avons des intérêts professionnels à défendre... Il est du devoir de toute institutrice, de tout instituteur romand d'être abonné ou co-abonné à « l'Éducateur ». Celui qui ne peut s'abonner qu'à un seul journal soutient « l'Éducateur ». Celui qui peut s'abonner à deux ou à plusieurs journaux prend « l'Éducateur » en première ligne. Membres du corps enseignant primaire et secondaire, soutenez l'organe de votre association : c'est votre devoir le plus sacré. »

Cet appel chaleureux avait eu un plein succès auprès du corps enseignant jurassien, le Jura bernois ayant fourni en 1897, sur 509 membres du personnel primaire et secondaire, 479 abonnés, soit le 94 pour cent, c'est-à-dire la moitié environ du nombre total des abonnés romands.

Mais les comités directeurs de tous les cantons romands ont fait l'expérience suivante : quand « l'Éducateur » se publiait chez eux, le nombre des abonnés s'augmentait dans le canton même, tandis que celui des autres cantons baissait dans de fortes proportions. C'est ainsi qu'en 1910, le Jura fournissait 195 abonnés, nombre qui resta à peu de choses près les années suivantes. Il augmenta même : en 1917, sur les 565 membres actifs de la S. P. J., 247 sont abonnés, soit le 44 pour cent. En 1920, il y a déchet : sur 619 membres, 222 abonnés, le 36 pour cent.

La situation pour les membres de la S. P. J. se complique du fait de leur appartenance quasi unanime à la Société cantonale des instituteurs bernois. Ils payent de fortes cotisations comprenant l'abonnement à « l'École Bernoise » et beaucoup trouvent, paraît-il, superflu le versement d'un abonnement à une seconde revue pédagogique, oubliant qu'à côté des intérêts matériels qui nous lient à nos collègues bernois de langue allemande, nous avons l'obligation morale d'une union très étroite avec la Suisse romande pour la défense de notre mentalité latine, qui complète très avantageusement la *Gründlichkeit* alémanique. Une transaction fut conclue avec la Société des instituteurs bernois en ce qui concerne les frais de publication du « Bulletin pédagogique », supplément français de « l'École Bernoise ». La Société cantonale des instituteurs bernois, fondée le 17 septembre 1892, prévoyait dans ses statuts les buts principaux de l'association : obtention d'un traitement en espèces de fr. 1200.— à fr. 2000.— ; création d'une caisse d'assurance pour invalides, veuves et orphelins ; caisse de remplacement ; protection des sociétaires en cas de non-réélection injustifiée ; assistance des membres ou de leurs survivants en cas de besoin, subvention de la Confédération à l'école populaire, etc. On comprend que les instituteurs du Jura, conscients de leur état d'infériorité matériel, se soient unis à leurs collègues de l'Ancien Canton pour assurer à leur famille une existence moins précaire, d'autant plus que, parmi les organes de l'Association cantonale, figurait aussi « l'Éducateur », précisément à leur intention.

Mais, avec le temps, à mesure que l'un ou l'autre des buts prévus aux statuts se réalisait, surgissaient des problèmes nouveaux. C'est ainsi que la Société bernoise fit l'acquisition du « Berner-Schulblatt », qui lui appartient maintenant en propre sous sa forme bilingue et dont le prix d'abonnement, obligatoire pour tous les membres, est compris dans la cotisation ordinaire. Nombre de membres du corps enseignant jurassien, recevant chaque semaine leur « Ecole Bernoise » se croient, par ce fait, dispensés de verser un abonnement à un second journal professionnel. Et quand cet organe commença la publication d'un supplément périodique sous le nom de « Bulletin pédagogique » cité plus haut, le nombre des abonnés jurassiens à « l'Éducateur » subit d'année en année une réduction alarmante, qui motiva des appels à la solidarité latine et à la bonne volonté des abonnés de toutes les sections cantonales de la Pédagogie romande. Le 2 décembre 1920, le président jurassien H. Sautebin écrivait au bureau de la S. P. R. : « Je vous remercie des sentiments de sympathie si sincères que vous témoignez au sujet de la Jurasienne. J'en suis très touché et mes collègues partageront mon émotion. Nous aussi nous tenons aux liens de la Romande. Je ferai tout mon possible, non seulement pour les maintenir, mais encore pour les renforcer. Prochainement, nous aurons une réunion du Comité avec les présidents des sections de district afin de faire de la propagande en faveur de la Romande et de l'abonnement à « L'Éducateur », et pour discuter en même temps du « Bulletin ».

Le Jura comptait alors 197 abonnés à « l'Éducateur ». Les membres de la S. P. J. avaient voté en masse leur entrée dans la Société cantonale bernoise des instituteurs et leur abonnement au journal corporatif bilingue, ce qui rendait inutile à leur avis « le Bulletin corporatif » romand. « En dépit de ce vote dû aux circonstances locales, dit M. Sautebin dans une séance convoquée par les organes de la S. P. R., les sentiments des Jurassiens n'ont pas changé à l'égard de la Romande. Si les anciens lui témoignent encore de l'attachement, elle éveille, il est vrai, fort peu d'intérêt chez les jeunes ». Or le Bulletin ne pouvant satisfaire, il reste « l'Éducateur ». Et l'on prenait un arrangement avec la maison Payot, editrice de l'organe romand, pour faciliter aux pédagogues jurassiens l'abonnement à « l'Éducateur ». C'est dans cet esprit que M. Duvillard, président de la Romande, écrivait dans le « Bulletin corporatif » du 11 février 1922, ce qui suit : « Bien que la situation paraisse grave, nous ne voulons préjuger en rien des résultats de cet effort. Nous sommes persuadés, au contraire, que le bon sens de nos collègues du Jura aura raison de leur indifférence. Ils ne laisseront pas s'éteindre l'amitié presque séculaire qui les unit aux instituteurs de Neuchâtel, Vaud et Genève ; ils sauront nous montrer qu'après avoir lutté pour le pain quotidien, ils sont prêts à lutter, avec plus de vigueur encore, pour le maintien de l'esprit romand dans la partie française du canton de Berne ».

Hélas ! les résultats ne correspondirent pas à l'effort réalisé. Et le Comité genevois, constatant avec chagrin le détachement des Jurassiens attirés par la Société des instituteurs bernois, faisait les réflexions

suivantes : « Les Jurassiens ont une culture française nette et saine. Ils ne doivent pas la laisser disparaître. Nous savons que ce sont des questions professionnelles qui les ont engagés à se rapprocher de Berne. Nous avons le droit de leur dire : Puisse l'esprit romand ne pas souffrir de votre décision et ne pas disparaître dans les brumes du Nord... Rappelez-vous que la Romande n'a pas seulement un but professionnel. Elle s'efforce de maintenir et de fortifier le culte de la langue maternelle. Elle crée ce besoin de clarté, de précision et de beauté nécessaire à la vie des cantons welches. Les Jurassiens ne pourront donc nous quitter sans trahir leur passé et compromettre l'avenir de la jeunesse qu'ils instruisent. »

Ce fut alors une période difficile, marquée par quelques tâtonnements et troublée par l'incertitude de la situation, qui s'est heureusement éclaircie. La désaffection que redoutaient certains à l'égard de la S. P. R. ne s'est pas produite. L'instituteur jurassien, dit le « Bulletin corporatif » du 6 janvier 1923, a une trop haute conscience de son rôle de sentinelle avancée de la civilisation romande et française pour rompre avec la S. P. R. des liens plus que demi-séculaires et se diminuer moralement et intellectuellement. Le nouveau Comité restera dans la bonne tradition en renforçant nos liens avec la Romande, en cherchant à augmenter le nombre des abonnés à « l'Éducateur ».

Quand, en 1925, il s'agit de confier au Jura les destinées de la Romande, une certaine hésitation se produisit de la part de collègues des bords du lac Léman. Mais le président de la S. P. J., M. Jules Juillerat, explique la situation toute particulière dans laquelle se trouvent les Jurassiens, entraînés par deux puissants courants, et demande aux collègues d'autres cantons de les comprendre : « Par nos intérêts matériels, dit-il, nous sommes dirigés du côté de Berne. Par notre langue, notre vie intellectuelle et morale, nous sommes orientés vers la Suisse romande ; à notre langue, nous y tenons. Par elle, nous vivons de notre vie intellectuelle et morale ; nous lisons vos journaux et votre littérature devient notre bréviaire ; les programmes de nos écoles s'inspirent des vôtres. Pourquoi, dès lors, un rapprochement ne serait-il pas possible et le retour à nos anciennes traditions de cordialité et de fraternité ne serait-il pas réalisable ? Plus que jamais, en effet, nous avons besoin de solidarité, de nous tendre la main à travers les limites de nos cantons ».

Depuis ces temps heureux où le nombre des abonnés à « l'Éducateur » s'élevait à 200¹ environ, ce chiffre ne fit que s'amenuiser et d'année en année se produisit un déchet. Nous trouvons en 1926, 176 abonnés du Jura ; en 1930, il n'en reste plus que 103 ; en 1933, 68 ; en 1938, il en reste encore 57 et en 1940, 43 Jurassiens héroïques ont trouvé moyen de verser l'abonnement à « l'Éducateur », tandis que 549 se contentent de la très modeste part à eux réservée dans « l'École Bernoise », se complaisant dans une indifférence qui ne peut manquer de déteindre sur leur enseignement et l'influence exercée par eux dans leur classe et

¹) Nous devons les chiffres qui suivent et d'autres détails à M. Grec, rédacteur du « Bulletin corporatif » que nous remercions de son amabilité.

dans la localité dont ils sont théoriquement une des lumières et des forces dirigeantes. Cela au moment où les journaux n'arrivent plus de France, où nous sommes privés des revues pédagogiques qui nous donnaient de si judicieux avis sur toutes les questions touchant à l'enseignement.

Qui dirait que la Société pédagogique jurassienne jouit d'une situation spéciale et privilégiée au sein de la Société pédagogique romande, ses membres n'étant pas astreints à l'abonnement obligatoire au journal officiel « l'Éducateur », lequel peut s'obtenir par eux à un prix de faveur, et ne payant qu'un franc de cotisation annuelle, versé au trésorier de la S. P. R., par le secrétariat de la Société cantonale des instituteurs bernois, sans qu'un contrôle nominatif soit établi ?

Mais nous sommes informés que la question d'une partie pratique de « l'Éducateur » à l'intention des membres jurassiens de la S. P. R., et de leurs collègues des autres cantons romands, est de nouveau à l'étude, que des propositions seront présentées aux délibérations de nos collègues du Jura et qu'après entente entre les organisations intéressées, le corps enseignant jurassien disposera, dans un avenir pas trop éloigné, espérons-le, d'une nouvelle source d'informations, qui lui facilitera son travail auprès des enfants commis à ses soins et lui assurera la pérennité de sa latinité et de ses relations amicales avec la Société pédagogique romande.

Quel que soit d'ailleurs le résultat des délibérations à ce sujet, nous n'oublierons jamais que les relations entre tous les instituteurs de la Suisse romande conscients de leurs responsabilités ne peuvent être interrompues. Lorsque, il y a deux ans, au congrès de Genève, qui a laissé au soussigné un si agréable souvenir, M. le Dr Ch. Junod, nouveau président de la Romande, annonçait qu'un comité jurassien, avec siège à Delémont, se chargeait de la direction de l'association, il tirait sur ses collègues du Jura une traite à laquelle il s'agit de faire honneur aujourd'hui. « C'est dans un esprit de parfaite collaboration, disait-il, que le nouveau comité jurassien s'approche de vous, comptant sur vous tous. Nous ignorons ce qui peut nous séparer, mais nous connaissons tout ce qui peut nous unir. J'espère que, dans quatre ans, lorsque nous nous rencontrerons dans les montagnes jurassiennes, nous pourrons dire : nous avons bien travaillé côte à côte, nous avons combattu loyalement pour notre jeunesse et pour notre belle et chère patrie commune. »

Nous avons le ferme espoir que les collègues jurassiens entendront l'appel du président actuel de la Romande, qui est un des leurs, et feront tout ce qui dépendra d'eux pour assurer à la Société pédagogique romande une ère de prospérité. La fidélité des membres jurassiens à leurs collègues de la Suisse occidentale fera certainement ses preuves et nous croyons pouvoir promettre ici, en leur nom, qu'ils s'inspireront des principes de solidarité ayant prévalu jusqu'ici pour assurer à la Société pédagogique romande et à son organe une existence honorable, grâce à un nombre suffisant d'abonnés et de collaborateurs. Qui veut

la fin veut les moyens. Si la vie est devenue plus chère, nous avons appris à nous passer de certaines dépenses superflues, mais nous nous souviendrons que l'instituteur se doit de consacrer une partie de ses loisirs à son perfectionnement professionnel et au développement de sa personnalité.

Th. Möckli.

L'ÉDUCATEUR organe de la Société pédagogique romande

Le 1er janvier 1865 parut le premier numéro de l'*Educateur*, organe officiel de la S. P. R. C'était un journal bi-mensuel de seize pages. Jusqu'en 1890, le rédacteur en fut le Dr Alexandre Daguët, de Fribourg. Les premières années, l'*Educateur* comprenait deux parties : la première avec des articles de pédagogie générale ou de didactique, la deuxième avec une chronique des faits et nouvelles concernant l'instruction publique et quelquefois des variétés scientifiques et littéraires. Le rédacteur Daguët, après s'être longtemps opposé à la demande des instituteurs, introduisit, en 1871, une *partie pratique* : deux ou trois pages furent, dans chaque numéro, consacrées à des problèmes et à des dictées orthographiques avec explications lexicologiques et grammaticales. Cette *partie pratique* fut particulièrement développée de 1887 à 1889 (période vaudoise).

L'*Educateur* changeait de siège tous les deux ans avec le Comité-directeur de la S. P. R. et passait d'un canton romand à l'autre. Toutefois le rédacteur Daguët, maître incontesté du journal, lui conservait la même ligne de conduite : il n'y avait guère que le nombre des abonnés qui variait.

Une crise survint en 1889 : de nouveaux statuts modifièrent complètement l'organisation du journal et supprima, par le « débarquement » de Daguët, le poste de rédacteur en chef. Chaque comité désignait, pour la période de ses fonctions, un directeur et un gérant du journal, et des correspondants cantonaux collaboraient plus ou moins activement à sa rédaction. Chaque directeur lui donnait un caractère particulier, et ce manque de continuité dans la direction générale n'allait pas sans inconvénient. L'abonnement ayant cessé d'être obligatoire, le tirage baissa à tel point que l'*Educateur* connut des années de grande disette.

En 1898, nouvelle crise entraînant de profondes modifications dans tout le statut de l'*Educateur*. Lausanne devient le siège permanent du journal avec un rédacteur en chef et un gérant rééligibles. L'*Educateur* bénéficie de la disparition de deux journaux pédagogiques vaudois : l'*Ami des Instituteurs* et l'*Ecole*. François Guex, directeur des Ecoles normales vaudoises est nommé rédacteur en chef. Alors commence la période florissante de l'organe officiel de la S. P. R. Il paraît régulièrement toutes les semaines avec seize pages de texte. La *partie pratique*, rédigée par Alexis Reymond, instituteur à Morges, puis par Ulysse Briod, maître à l'Ecole d'application de Lausanne, prend une grande extension. Les abonnés dépassent 2000. François Guex publie, le 18 juillet 1914, à l'occasion du Congrès de Lausanne, un numéro spécial par lequel on peut se rendre compte de l'importance prise par notre journal

dans le monde pédagogique suisse et étranger. L'âge d'or, commencé en 1889, prit malheureusement fin avec la guerre, encore que, malgré les difficultés de toutes sortes, le journal continuât de paraître.

1917: nouvelle modification. François Guex est remplacé comme rédacteur en chef, par Ernest Briod de Lausanne, aujourd'hui membre d'honneur de la S. P. R. L'*Educateur* paraît en deux séries A et B, alternativement de samedi en samedi. La série A contient les articles de fond, les comptes rendus, la revue des idées, les enquêtes, la partie narrative. La partie B publie les communications du Comité S. P. R. et des comités de sections, la chronique scolaire et la partie pratique. Cette *partie pratique*, ne paraissant que tous les quinze jours, est de ce fait diminuée d'importance. Elle est rédigée par Julien Magnin, puis par Albert Chessex, tous deux instituteurs à Lausanne. L'abonnement qui était de Fr. 5.—, est porté à Fr. 8.— pour 1919, puis à Fr. 10.— pour 1920.

A partir de 1921, l'organe officiel de la S. P. R. comprendra deux parties distinctes, rédigées chacune par un rédacteur différent et paraissant alternativement de samedi en samedi. La partie pédagogique conservera son titre *Educateur* et sera rédigée par MM. Bovet, professeur à l'Université de Genève et Albert Chessex, instituteur à Lausanne.

La partie corporative, le *Bulletin de la S. P. R.*, rédigé par M. Albert Rochat, instituteur à Cully, deviendra facilement l'organe obligatoire des sections, l'abonnement à l'*Educateur* restant facultatif. L'*Educateur* est alors aussi l'organe de l'Institut Rousseau par la publication de six numéros annuels consacrés à l'Institut et remplaçant son journal officiel, l'*Intermédiaire des Instituteurs*. Cet arrangement suscita de vives critiques et entraîna de nombreux désabonnements. En 1932, M. Bovet quitta la rédaction de l'*Educateur*, ce qui entraîna la rupture avec l'Institut Rousseau. Auparavant, en 1927, Albert Rochat avait succédé à Albert Chessex à la rédaction de l'*Educateur* et assumait seul ces fonctions jusqu'à sa mort, fin 1936.

Le 24 juin 1934, le Comité central de la S. P. R. (aujourd'hui l'Assemblée des délégués) décida que les deux organes *Educateur* et *Bulletin corporatif*, conservant chacun son rédacteur, paraîtront sous un numéro unique, organe officiel et obligatoire pour tous les membres de la S. P. R. C'est le régime qui existe encore aujourd'hui.

C. G.

GLANURE HISTORIQUE

Il y a cinquante ans

L'année 1894 fut de toute importance pour l'école bernoise. Après dix ans de laborieuses discussions, de renvois, d'amendements, de remaniements, un projet déposé en 1883 venait enfin d'être adopté par le Grand Conseil, dotant le canton de Berne d'une nouvelle loi sur l'instruction publique. Les efforts de la Société des instituteurs bernois, nouvellement créée, étaient enfin couronnés de succès. La victoire n'était toutefois pas définitive: restait le verdict populaire, et l'acceptation par le peuple de certaines dispositions augmentant les prestations des com-

munes était aléatoire. Un plan de campagne fut immédiatement établi par nos collègues, prévoyant : des assemblées publiques dans toutes les communes ; la distribution à tous les électeurs d'un appel portant la signature de citoyens estimés et influents ; une propagande active dans tous les journaux du canton par un comité de presse ad hoc. La lutte fut vive et les instituteurs furent activement aidés par de nombreux amis de l'école populaire. Le 6 mars 1894, la loi fut acceptée par 39 450 voix contre 29 333. La ville de Berne et le Jura avaient décidé du sort de la journée : tous les districts jurassiens avaient accepté la loi, fournissant 13 315 oui contre 3 279 non.

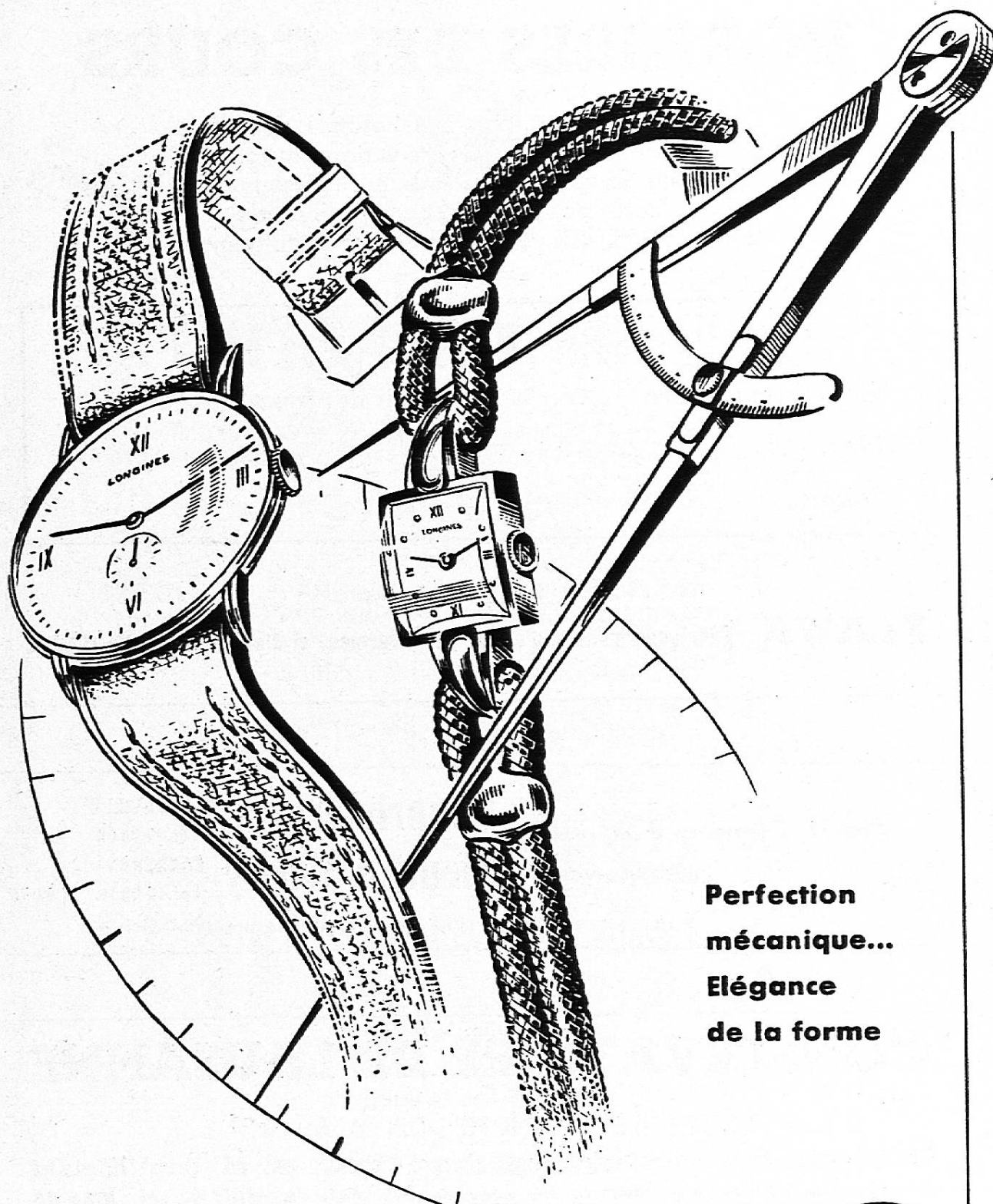
Les correspondances aux journaux pédagogiques romands, *l'Éducateur*, *l'École*, *l'Ami des Instituteurs* sont unanimes à faire ressortir l'énorme travail fourni par les instituteurs jurassiens et relèvent les noms de ceux qui, tout particulièrement, s'employèrent à faire accepter cette loi « revêtant le caractère d'une œuvre de réparation sociale » : le Dr Gobat, directeur de l'Instruction publique ; les inspecteurs Gylam et Gobat ; les députés Folletête et Daucourt ; le rédacteur Mouttet ; le professeur Rossel. A l'occasion de l'acceptation de la loi, M. Florian Imer, député de Neuveville, fit un don de 200 fr. à chacune des caisses scolaires de Neuveville, Nods, Diesse, Lamboing et Prêles.

Par contre, ces correspondances jugeaient sévèrement l'attitude d'un ancien instituteur, M. Durrenmatt, rédacteur de la *Volkspartei*, « le grincheux d'Herzogenbuchsee », qui mena contre la loi une campagne spécialement acerbe.

En cette année 1894, les associations d'instituteurs discutèrent abondamment de l'aide financière que la Confédération pourrait accorder à l'école primaire. Le conseiller national Curti avait déposé une motion dans ce sens, qui suscita aux Chambres fédérales de vifs débats. Malgré l'opposition de quelques députés, repoussant l'ingérence du pouvoir fédéral dans le domaine scolaire strictement réservé aux cantons, le conseiller fédéral Schenk prépara un projet de loi en faveur d'une subvention fédérale. Cette question fut mise à l'ordre du jour du *Lehrertag* de Zurich, où MM. Largiader, de Bâle, et Alex. Gavard, de Genève, directeur de *l'Éducateur*, présentèrent des rapports. L'assemblée, fort nombreuse, vota une résolution appuyant le projet Schenk qui, quelques années plus tard, exigea l'introduction de l'art. 27 bis de la Constitution fédérale.

Le 23 mai 1894 eurent lieu à Couvet les funérailles d'Alexandre Daguet, mort à l'âge de 78 ans. Successivement professeur d'histoire à l'École moyenne centrale de Fribourg, directeur de l'École normale du Jura bernois, directeur de l'École cantonale, puis de l'École secondaire des filles, de Fribourg, et enfin professeur d'histoire et de pédagogie à l'Académie de Neuchâtel, il collabora aussi à plusieurs journaux et publia un grand nombre de travaux historiques et pédagogiques. Rédacteur de *l'Éducateur* pendant 25 ans, il représenta les intérêts romands dans le Comité du *Lehrerverein* de 1869 à 1890.

C. G.



Perfection
mécanique...
Élégance
de la forme

LONGINES

mesure le temps

HORAIRES DES COURS

Distribuez à vos élèves des horaires des cours avec petite carte de la Suisse et dates historiques d'un côté. Envoyez-nous le bon ci-dessous collé sur une carte postale (non comme imprimé). Les horaires VINDEX vous seront remis gratuitement.

gratuit

BON

Ed.

Envoyez-moi gratis horaires des cours.

Nom :

Adresse :

Adresse sur la carte postale :

FLAWA Fabriques suisses d'objets de pansement et d'ouates S.A., FLAWIL

Pour vos travaux d'impression

l'Imprimerie

NEUEVILLE

Tél. 7 94 68

adressez-vous à

Pfeuti & Wicky

LANDERON

Tél. 7 93 10 7 93 16

Vous serez bien servis et aux meilleures conditions

CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

Alfred Pochon Directeur

TOUTES LES BRANCHES DE LA MUSIQUE

132

Dès septembre 1944: cours spécial pour chefs d'orchestre par **M. Paul Kletzki**

Prospectus et renseignements au secrétariat, rue du Midi 6, tél. 2.26.08

Le français de quelques écrivains

DE CAMILLE DUDAN

Fr. 3.60

M. C. Dudan analyse la langue et le style des maîtres, nous révèle leurs secrets et leur charme

EN VENTE AUX EDITIONS DU CHANDELIER, 33 RUE NEUVE, BIENNE
ET DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

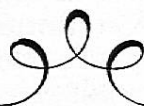


L'IMPRIMERIE NOUVELLE

Ch. Corbaz S.A.

MONTREUX

vous offre sa collaboration pour
étudier l'édition et la diffusion de
tout ouvrage scolaire intéressant



Devis et maquettes sans engagement



Place de la Paix · Téléphone 6 27 98

Les Avants

Pension « Mon Chalet »

Situation tranquille. Cuisine soignée.
Excursions faciles. Prix modérés.
Tél. 6.39.50 125 Nouvelle dir. : A. Gaillard

Pension „Les Mélèzes“

Maison soignée. Bonne cuisine. Tran-
quillité. Promenades. Prix modérés.
Tél. 6.33.47

Publications pédagogiques

Allendy, Dr H. :	L'enfance méconnue	4.20
Aubert P. et Viret E. :	L'école vivante par les centres d'intérêt . . .	4.50
Berger R. :	Le croquis rapide, 3e partie	3.50
—	Manuel d'écriture courante et ornementale .	5.—
—	Le dessin libre	6.—
—	La didactique du dessin	6.—
—	Perspective simplifiée	3.50
—	Les plantes	3.50
Bovet Dr L., Guex G., Rambert M., Richard Dr G. :	Parents et enfants	4.40
Cahiers d'enseignement pratique, derniers numéros parus :		
Atzenwiler A. :	Heures claires, heures grises, poésies . . .	1.25
Francis P. :	Vocabulaire pouvant contribuer à la correc- tion de notre langage	1.—
Chevallaz G. :	Histoire de la pédagogie	5.—
Dottrens R. :	L'écriture script (petite méthode)	2.20
Dudan C. :	Le français notre langue	1.50
—	Le français notre langue, nouvelle série . .	1.80
—	Le français notre langue, 3e série	1.80
—	Le français de quelques écrivains	3.60
Faure M. :	Le jardin d'enfants	3.50
Fournel G. :	L'énigme de l'enfant	4.—
Inhelder B. :	Le diagnostic du raisonnement chez les débi- les mentaux	8.—
Jolly R. :	Les sciences au 2d cycle. Ecoles rurales . . .	4.65
—	Les sciences au 2d cycle. Ecoles urbaines . .	4.40
Kourth P. :	Le sport et l'école (contribution à l'étude de la formation de l'adolescent)	5.—
Leroy et Lesuisse :	Les centres d'intérêts au degré au moyen pri- maire	4.75
—	Les centres d'intérêts au degré supérieur primaire, 5e année	4.75
L'instruction publique en Suisse, Annuaire 1943		
Malche A. :	Vie de Pestalozzi. Ill., rel., 5 fr. 50 ; broché .	3.50
Drs Mathis, Feyeux, Gallavardin :	Leçons de psychologie de l'enfant	7.—
Nicolet J. L. :	Intuition mathématique et dessins animés .	2.—
Piaget J. :	Naissance de l'intelligence chez l'enfant . .	8.—
—	Développement des qualités chez l'enfant .	6.75
—	Genèse du nombre chez l'enfant	6.75
—	Construction du réel chez l'enfant	8.—
Richard Dr G. :	La psychanalyse et les problèmes psychiques et moraux	1.50
—	L'éducation sexuelle de nos enfants	2.—
—	La jalousie, obstacle méconnu	1.50
Schwar J. :	Professions de chez nous. Carrières mas- culines	1.50
—	Professions de chez nous. Carrières féminines	1.50
Tableaux scolaires suisses. Commentaires des 2 premières séries . . .		
	Commentaires des 3e et 4e séries	1.50
Vinet A. :	Famille, Education, Instruction	10.—
Wintsch Dr. J. :	Les enfants délinquants	2.50
—	Les dessins d'enfants et leur signification . .	1.50
—	Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant. Etude physiologique, clinique et pédagogique	4.—

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE ■ GENÈVE ■ NEUCHÂTEL ■ VEVEY ■ MONTREUX ■ BERNE ■ BALE

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 15.—**

Pour tous renseignements s'adresser à la **DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE**, téléphone 2.85.05 ou au **BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE**, Jardin Anglais, téléphone 4.46.09
129

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

5



En vous inscrivant à la
GILDE DU LIVRE

vous obtiendrez au prix de revient de bons livres soignés, reliés, des meilleurs auteurs.

Renseignements : 1, Rue du Lion d'Or, Lausanne • Téléphone 3.79.73

41

INSTITUT JAQUES DALCROZE — GENÈVE

Direction : **E. Jaques-Dalcroze**

Seule école en Suisse délivrant les diplômes

Education physique et musicale complète

Rythmique : Plastique — Technique corporelle

Musique : Solfège — Improvisation, etc.

Cours pour professionnels : Préparation aux certificats et diplômes

Cours pour amateurs adultes et enfants

Ouverture des cours : 14 septembre

Pour renseignements, s'adresser au secrétariat, 44, Terrossière, Genève



Agence générale de Lausanne :

CH. DAIBER

Rue du Lion d'Or 2 Tél. 25272

L'assurance sur la vie

a toujours été une ressource précieuse dans les situations les plus variées, mais depuis la guerre elle est devenue indispensable. Vous qui cherchez

Protection et Sécurité

adressez-vous à la

**SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES
GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE**

Purement mutuelle **ZURICH** Fondée en 1857

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Société vaudoise de secours mutuels

Caisse maladie-accidents, contrôlée et subventionnée par la Confédération

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES,

Le groupement mutualiste d'assurance contre la maladie et les accidents, sous-section S. P. V. de la S. V. S. M. attend votre adhésion et celle de votre famille. **Soyez prévoyants! N'attendez pas!**

Demandez sans engagement tous les renseignements nécessaires pour votre affiliation à Monsieur Fernand Petit, instituteur, rue Ed. Payot 4, à Lausanne. Téléphone 3 85 90.

7



BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE

pour enfants et adultes

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Téléphone 3 75 99

Mme J. L. DUFOUR

48

Renseignements sans engagement ★ Envois postaux

Pour des meubles de qualité et solides,
à des prix avantageux, adressez-vous à

LA GRUYERIA

38

Fabrique de meubles

A BULLE

VISITEZ SANS ENGAGEMENT SA GRANDE EXPOSITION

1/2 siècle de travail

C'EST LÀ NOTRE FORCE

un choix considérable...

L'Enfant Prodigue

MARX

50

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: (intérim) R. JAQUET, GENÈVE, r. de Lyon 58. Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux Il b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Petits Atlas

du naturaliste suisse

Mammifères, Reptiles et Batraciens par C.A.W. Guggisberg.

Un volume petit in-16 relié Fr. 3.80

Il contient une importante étude sur l'aspect, les mœurs, l'habitat de ces divers animaux, ainsi que 16 planches en couleurs avec texte en regard décrivant 73 espèces.

Oiseaux I par C.A.W. Guggisberg et R. Hainard.

Un volume petit in-16 relié Fr. 3.80

Voilà l'image en couleurs de 110 espèces répandues chez nous avec, en regard, un texte signalant les particularités de plumage de chaque oiseau et décrivant leur chant, leur allure, leur habitat, leur nid et leur genre de nourriture.

Papillons de la Suisse par C.A.W. Guggisberg et E. Hunziger.

Un volume petit in-16 relié Fr. 3.80

C'est une étude fort bien faite du développement, de la structure, de la vie et de l'habitat des papillons les plus fréquents, suivie de la classification des espèces et de leur description. Avec 16 planches en couleurs représentant 85 espèces.

EN PRÉPARATION :

Le pêcheur en Suisse par F. Funk.

Un volume petit in-16 relié Fr. 3.20

Ce précieux guide est destiné à ceux qui s'adonnent au sport de la pêche, renseignant sur l'équipement du pêcheur, les amorces, la technique, les lieux, saisons et règlements de la pêche. Avec 8 planches en couleurs décrivant 27 poissons des rivières et des lacs.

Les Alpes.

Un volume petit in-16 relié Fr. 3.80

Minéraux, végétaux, animaux : description de tous les aspects de la nature en montagne, utile à ceux qui n'ont pas, en s'y rendant, un but exclusivement sportif. 16 planches en couleurs.

Boussole et carte.

Un volume petit in-16 relié Fr. 3.20

Ce volume donne les principes d'orientation et les indications nécessaires aux touristes, skieurs, éclaireurs, etc. pour l'emploi de la boussole en liaison avec la carte ; illustré de 50 dessins en noir et rouge.

36

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE ■ GENÈVE ■ NEUCHÂTEL ■ VEVEY ■ MONTREUX ■ BERNE ■ BALE